



APPEL À CANDIDATURE

ARTOTHÈQUE MAISON VIDE

CRUGNY (MARNE)

CONSTITUTION DU FONDS 2026

Maison Vide lance un appel à candidature pour constituer le fonds initial de son artothèque en ruralité. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif « Artothèques en ruralités » dont Maison Vide est lauréate.

Il est porté par le **Centre national des arts plastiques (Cnap)**. Artothèques en ruralités soutient le développement et le renforcement des artothèques sur l'ensemble du territoire national, en particulier dans les territoires ruraux.

À travers ce projet, l'association poursuit son engagement : faire circuler l'art contemporain au plus près des habitant-es, des écoles, des médiathèques et des structures du territoire.

L'artothèque est pensée comme un outil vivant, un espace de prêt, de circulation et de rencontre entre œuvres, artistes et publics.

MAISON VIDE

Implantée depuis 2009 à Crugny (Marne), Maison Vide développe un projet artistique en ruralité : résidences d'artistes, festival d'art contemporain à ciel ouvert «Bisou Bisou», projets d'éducation artistique et actions de médiation.

L'artothèque s'inscrit dans cette continuité : rendre l'art accessible, soutenir la création contemporaine et favoriser une relation intime et quotidienne aux œuvres, en dehors des grands centres urbains.

UNE ARTOTHÈQUE EN RURALITÉ

Implantée à Crugny (Marne), l'artothèque Maison Vide se développe dans un territoire rural où l'accès à l'art contemporain est moins immédiat que dans les grands centres urbains.

Son ambition n'est pas de reproduire un modèle existant, mais de proposer un outil de diffusion adapté à son contexte : des œuvres qui circulent entre foyers, écoles, médiathèques et structures locales, et qui s'inscrivent dans les espaces de vie du quotidien.

L'artothèque favorise ainsi une relation directe et intime aux œuvres, tout en créant des dialogues entre artistes du territoire et artistes venus d'autres horizons. Elle participe à une dynamique de décentralisation active et exigeante de l'art contemporain.

INTENTIONS CURATORIALES

Pour cette première édition, les thématiques sont volontairement ouvertes, tout en restant fidèles aux valeurs de Maison Vide.

Une attention particulière sera portée aux propositions qui interrogent :

- les questions liées au vivant
- la poésie du quotidien
- les enjeux d'inclusivité et de féminisme

Ces axes sont des lignes sensibles plutôt que des contraintes.

Nous recherchons des œuvres capables d'ouvrir des espaces de réflexion, d'émotion et de dialogue dans des contextes variés : domiciles, établissements scolaires, médiathèques, structures sociales, médico-sociales ... Toutes les disciplines des arts visuels sont les bienvenues.

ENGAGEMENTS ET CONSTITUTION DU FONDS

Maison Vide souhaite que la constitution du fonds de l'artothèque reflète les valeurs qu'elle défend. Une attention particulière sera portée au rééquilibrage de la représentation des artistes femmes, avec un objectif garantissant au minimum 50 % d'artistes femmes dans le fonds.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large d'attention à la diversité des parcours, ainsi qu'à la coexistence de pratiques émergentes et de démarches confirmées.

L'objectif est de constituer une collection représentative de la pluralité des voix qui traversent la création contemporaine aujourd'hui, consciente des déséquilibres structurels encore présents dans le paysage artistique et désireuse d'y contribuer activement.

STATUT DE LA COLLECTION

Le fonds de l'artothèque Maison Vide est constitué comme un fonds inaliénable, dédié à la diffusion et au partage des œuvres. Il ne pourra faire l'objet d'aucune revente ou spéculation.

Dans l'éventualité où l'association viendrait à cesser son activité, les œuvres seraient transmises à une autre artothèque ou à une structure publique poursuivant des missions similaires, afin d'en garantir la continuité d'usage et de diffusion.

ŒUVRES RECHERCHÉES / BUDGET D'ACQUISITION

Le prix des œuvres proposées ne devra pas dépasser 500 € TTC.

Afin de permettre la constitution d'un fonds diversifié, les artistes sont vivement encouragés à proposer des œuvres à des niveaux de prix variés, le montant de 500 € constituant un plafond et non un prix de référence. Toutes les œuvres acquises ne pourront atteindre ce tarif.

Une attention particulière sera portée à la diversité des propositions tarifaires.

Dans une logique de diffusion et d'économie, les œuvres originales ne sont pas exclues, mais les œuvres multiples ou éditées seront privilégiées (risographies, sérigraphies, estampes, etc.). Le format maximum des œuvres est fixé à 90 × 130 cm.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Avoir le statut d'artiste-auteur·ice» / «relever du régime social des artistes-auteurs·rices (déclaration auprès de l'URSSAF), ou justifier d'un statut professionnel équivalent».

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être transmis sous la forme d'un seul PDF (10 Mo maximum).

Merci d'y inclure :

- un portfolio
- une proposition d'œuvre (maximum 6) ou de série (visuels + description technique)
- le prix de cession
- une fiche technique (dimensions, technique, année)

Pour chaque œuvre proposée, la présentation devra tenir sur une page maximum, comprenant :

- une description de l'œuvre (1500 caractères maximum)
- un ou deux visuels
- la fiche technique complète (titre, année, dimensions, technique, prix de vente)

Envoi à : maisonvideartotheque@gmail.com

Objet : « Candidature artothèque Maison Vide 2026 » / **Date limite : vendredi 5 juin 2026**

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les œuvres seront sélectionnées selon des critères de qualité artistique, de pertinence au regard du projet de l'artothèque et d'adéquation aux contraintes techniques liées au prêt.

SÉLECTION

Les candidatures seront examinées par un comité composé de professionnelles de l'art contemporain Émilie d'Ornano, Leïla Couradin et Gwenaëlle de Spa, et les membres du comité artistique de l'association.

Les résultats seront communiqués individuellement aux artistes à partir du 13 juillet 2026.

